

---

**Assemblée réunie**    **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

---

**Date réunion**        **25 mai 2020**

---

**Organisée par**        **Le Maire**

---

**Participants**

PARAVY Jean-Claude  
 PICARD Marie-France  
 REVEL Daniel  
 BARBIN Régine  
 CORMIER Philippe  
 DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre  
 MESTRALLET Nadège  
 PUGNOT Bertrand  
 KREBS Jean-Marie  
 MOREL-BIRON Odile

---

**Pouvoirs**

COUDURIER Françoise, pouvoir à BARBIN Régine  
 LABBAY Catherine, pouvoir à MOREL-BIRON Odile  
 FRIOT Pierre-Yves, pouvoir à DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre  
 PULLIAT Lucie, pouvoir à CORMIER Philippe  
 GROS Gilbert, pouvoir à REVEL Daniel  
 ROUX Floriane, pouvoir à CORMIER Philippe  
 CORDIER Alain, pouvoir à PUGNOT Bertrand  
 PITAVAL Cyril, pouvoir à KREBS Jean-Marie  
 BUHAGIAR Annie, pouvoir à PUGNOT Bertrand  
 DELABEYE Thierry, pouvoir à MOREL-BIRON Odile  
 COUTURIER Annick, pouvoir à REVEL Daniel  
 BERTRAND Frédéric, pouvoir à KREBS Jean-Marie  
 MARECHAL Céline, pouvoir à PICARD Marie-France  
 JARRET Benoît, pouvoir à PICARD Marie-France  
 COMTE Estelle, pouvoir à PARAVY Jean-Claude  
 GUICHERD Nicolas, pouvoir à MESTRALLET Nadège

---

**Absents/excusés**      KIJEK Muriel

---

**Diffusion**              **Le conseil municipal, le site**

---

**Prochaine réunion**    **A déterminer**

---

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
-------------	--------------------

## Ordre du jour :

<b>1. Ordre du jour .....</b>	<b>2</b>
1.1 Installation du Nouveau Conseil Municipal .....	2
1.2 Election du maire de la Commune Nouvelle.....	2
1.3 Fixation du nombre d'adjoints.....	2
1.4 Election des adjoints.....	2
1.5 Election des Maires délégués.....	3
1.6 Questions diverses .....	3
1.6.1 Attribution des adjoints .....	3
1.6.2 Modalités de convocation .....	4
1.6.3 Institution de commissions.....	4
<b>2. Néant .....</b>	<b>4</b>

## **1. Ordre du jour**

Election du Maire de la Commune nouvelle  
Election des Maires délégués  
Fixation du nombre d'adjoints  
Election des adjoints  
Questions diverses

### **1.1 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance est ouverte sous la, présidence de Joël PRIMARD, maire sortant, qui fait l'appel des présents et représentés, constate que le quorum prévu par l'ordonnance du 13 mai 2020 est atteint et déclare installé le nouveau conseil municipal.

Il souhaite à l'équipe bon courage et remet la présidence au doyen d'âge.

Nadège MESTRALLET est désignée Secrétaire de la séance.

### **1.2 ELECTION DU MAIRE DE LA COMMUNE NOUVELLE**

Le doyen d'âge, Jean-Claude PARAVY, remercie le maire pour son action toutes ces années au service de la commune et, avant de passer au vote, invite le conseil à confirmer le huis-clos recommandé du fait des conditions sanitaires.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

Deux assesseurs (les plus jeunes présents) sont désignés pour les opérations de vote : Marie-France PICARD et Bertrand PUGNOT.

Puis, à l'appel des candidatures pour les fonctions de maire de la commune nouvelle, ayant conduit la liste élue, Jean-Claude PARAVY se déclare candidat.

Chaque conseiller présent vote à bulletin secret pour son compte et pour le compte de ses mandants.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Votants : 26

Blanc : 1

Jean-Claude PARAVY : 25.

Jean-Claude PARAVY est donc élu maire de la commune de St Genix-les-Villages.

Il remercie ses collègues pour leur confiance et enchaîne avec les élections suivantes.

### **1.3 FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, le nouveau maire propose de fixer le nombre d'adjoints de la commune nouvelle à cinq.

Cette délibération est adoptée.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.4 ELECTION DES ADJOINTS**

Le maire rappelle qu'en application du Code général des collectivités territoriales, l'élection des adjoints s'effectue au scrutin de liste, sans rature ni panachage.

La liste des candidats aux postes d'adjoint, dans l'ordre qui figurera au tableau est :

PICARD Marie-France

BARBIN Régine

DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre

PUGNOT Bertrand

MOREL-BIRON Odile

Chaque conseiller présent vote à bulletin secret pour son compte et pour le compte de ses mandants.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Votants : 26

Liste proposée : 26.

PICARD Marie-France

BARBIN Régine

DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre

PUGNOT Bertrand

et MOREL-BIRON Odile

sont donc élus adjoints au maire de la commune de St Genix-les-Villages.

## **1.5 ELECTION DES MAIRES DELEGUES**

Le maire rappelle que la création de la commune nouvelle s'est accompagnée du maintien sous forme de communes déléguées des trois communes ayant fusionné.

Il appartient au conseil municipal de la commune nouvelle d'élire chacun des maires délégués, par trois scrutins uninominaux.

Les candidats aux fonctions de maires délégués sont :

- pour St Genix-sur Guiers : KREBS Jean-Marie.

- pour Grésin : CORMIER Philippe

- pour St Maurice-de-Rotherens : REVEL Daniel

Chaque conseiller présent vote à bulletin secret pour son compte et pour le compte de ses mandants pour chaque maire délégué.

Les dépouillements donnent les résultats suivants :

St Genix-sur-Guiers :

Votants : 26

Blanc : 1

Jean-Marie KREBS : 25.

Jean-Marie KREBS est donc élu maire délégué de St Genix-sur-Guiers.

Grésin :

Votants : 26

Philippe CORMIER : 26.

Philippe CORMIER est donc élu maire délégué de Grésin.

St Maurice-de-Rotherens :

Votants : 26

Blanc : 1

Daniel REVEL : 25.

Daniel REVEL est donc élu maire délégué de St Maurice-de-Rotherens.

## **1.6 QUESTIONS DIVERSES**

Le maire propose quelques mesures d'ordre pour permettre à la municipalité de commencer à fonctionner d'ici la prochaine réunion du conseil quand elle sera possible avec tout le monde.

### **1.6.1 Attribution des adjoints**

Il propose de préciser sans attendre les attributions des adjoints qui viennent d'être élus :

Marie-France PICARD : affaires scolaires, jeunesse et sport

Régine BARBIN : affaires sociales et santé

Jean-Pierre DREVET-SANTIQUE : travaux et prévention des risques

Bertrand PUGNOT : environnement et développement durable

Odile MOREL-BIRON : finances

Cette proposition est adoptée.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.6.2 Modalités de convocation**

Le Code général des collectivités territoriales prévoit désormais que les convocations aux séances sont adressées sous forme dématérialisée. Compte tenu des observations faites sur la lourdeur des mailings, le maire propose de décider sans attendre que les convocations aux séances du Conseil municipal comme des commissions seront dorénavant adressées par courriel.  
Cette proposition est adoptée

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.6.3 Institution de commissions**

Sans attendre la prochaine séance qui précisera l'organisation et la composition des commissions, le maire propose d'arrêter une liste provisoire des commissions qui pourront ainsi être réunies sans attendre le prochain conseil dont la date est incertaine.

Dans l'attente de leur composition, tous les conseillers y seront invités et viendront ceux que la matière intéresse.

Après discussion, le conseil adopte la liste suivante :

Affaires scolaires et jeunesse et sports

Travaux

Affaires sociales et santé

Environnement et développement durable

Finances

Culture et vie associative

Agriculture et forêt

et une commission de révision du PLU par commune déléguée.

Les questions d'information et de communication devront être également abordées sans attendre.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **2. Néant**

Séance levée à 19h00.